

**LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**Métiers de la GRH : formation,**  
**compétences, emploi**  
**Parcours Gestion des ressources humaines**

*(apprentissage - contrat pro - formation continue)*

**FCPS**  
**Formation Continue**  
**Panthéon-Sorbonne**

**Responsables**  
**pédagogiques :**

Mme De Bernardi  
Mme Irène POLITIS



**Secrétariat de la formation :**

21 rue Broca 75005 Paris  
Bureau A415  
Tél : 01 53 55 27 77  
Mél : L3proGRH@univ-paris1.fr

Cette licence est à finalité professionnelle. Elle se déroule en un an (année de L3). Elle est accessible aussi bien aux étudiants (en alternance : apprentissage ou contrat de professionnalisation) qu'aux salariés en reprise d'études (formation continue)

Elle permet d'acquérir les bases fondamentales et des compétences variées dans la fonction ressources humaines.

Le CFA Formasup est partenaire pour la formation en apprentissage.

### Métiers visés

=> Assistant RH, gestionnaire de paie, chargé/assistant de formation, chargé/assistant de recrutement et mobilité professionnelle, chargé/assistant développement des ressources humaines, conseiller en développement des carrières, consultant GRH, chargé de mission RH...

=> Dans les grandes entreprises, PME, cabinets conseil, organismes de formation, associations, fonction publique....

### Public

- étudiants titulaires d'un bac+2 : L2, DUT, BTS

*La formule par apprentissage est réservée aux candidats de moins de 30 ans*  
*Les autres candidats pourront s'inscrire en contrat de professionnalisation*

- salariés ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle et titulaires d'un bac+2 (ou validation des acquis)

### Organisation des études

La formation est programmée sur douze mois, de septembre à septembre.

Le rythme de l'alternance est d'1 à 2 semaine de cours, suivie de 2 ou 3 semaines en entreprise.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

### Tarif

Apprentissage : le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.

En contrat de professionnalisation, il est pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

Formation continue : les frais de formation s'élèvent à 7400 €. (6180 € pour les demandeurs d'emploi).

Ils peuvent être pris en charge par les dispositifs de financement de la formation professionnelle (CIF, plan de formation)

# **PROGRAMME PEDAGOGIQUE**

## **SEMESTRE 1**

### **UE 1 : Fonction Ressources Humaines et Droit du travail**

Actualité de la fonction R.H.

Droit social

Relations professionnelles

### **UE 2 : Communication et Recrutement**

Recrutement et suivi de carrière

Anglais

Communication RH

### **UE 3 : Rémunération et Tableaux de Bord**

Rémunération

Gestion de la paye et législation sociale

Tableaux de bord sociaux

## **SEMESTRE 2**

### **UE 1 : Formation et Développement des Compétences**

Droit et Gestion de la Formation

Politique de Formation

Développement et gestion des compétences

### **UE 2 : Projet tutoré**

Informatique

Méthodologie + Mémoire et soutenance

Projet professionnel